

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 34 - Procurations : 9

Rappel des dates : Convocation Partie Budgétaire: 20/03/2025 – Affichage : 20/03/2025

Convocation Générale : 27/03/2025 - Affichage : 27/03/2025

Le trois avril deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s’est réuni en séance ordinaire à la Salle Polyvalente de Montfort-Le-Gesnois sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRE	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir à CHARPENTIER Dominique - 01.04.2025	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à MONGELLA Arnaud - 02.04.2025	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond		Pouvoir à PLANCHON Anne-France - 03.04.2025	
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie		Pouvoir à FOUQUET Stéphane - 01.04.2025	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir à TRIFAUT Anthony - 03.04.2025	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie		Pouvoir à GADEMER Catherine - 01.04.2025	
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel		Pouvoir à BUNEL Pierrette - 03.04.2025	
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane		Pouvoir à MATHÉ Céline - 01.04.2025	
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves		Pouvoir à PINTO Christophe - 03.04.2025	

Monsieur Anthony TRIFAUT est élu secrétaire de séance.

Objet : Vote du produit attendu de la taxe GEMAPI pour 2025
Délibération n° 2025-04-035

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1530 bis,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, et notamment son article 56 instituant la taxe GEMAPI,

Vu le rapport présenté par le Vice-président en charge des finances, de la prospective et de la stratégie territoriale,

Considérant le montant de la cotisation à acquitter au Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe pour l'année 2025,

Considérant le montant de la cotisation à acquitter au Syndicat du Bassin de la Sarthe pour l'année 2025,

Considérant le montant des travaux à réaliser sur les bassins du Loir, de la Braye et de ses affluents, au cours de l'année 2025,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents et représentés :

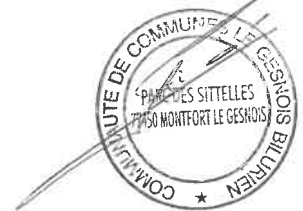
- **DECIDE** de fixer le montant attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2025 à **72 000 €** ;
- **DIT** que ce montant est inscrit au budget primitif général 2025.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 7 avril 2025,

Le Président
André PIGNÉ



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.